

08.06.2020 - 10:00 Uhr

## Crise du coronavirus: la CRS étend son aide financière immédiate



Bern (ots) -

La Croix-Rouge suisse (CRS) apporte une aide financière immédiate à des personnes en Suisse que la crise du coronavirus a fait basculer dans la précarité. Grâce aux dons substantiels de la population, de la Chaîne du Bonheur et de diverses entreprises, elle est aujourd'hui en mesure de prolonger ce soutien de trois mois et de le compléter par des bons d'achat Coop. Elle tend ainsi la main à celles et ceux qui passent à travers les mailles du filet social.

Aujourd'hui, nombre de personnes seules et de familles qui se trouvaient déjà au seuil de la pauvreté sont plongées dans la détresse, frappées de plein fouet par les conséquences de la pandémie de coronavirus. Comme cette femme sans autorisation de séjour qui vit avec son fils de onze ans et sa mère atteinte d'un cancer. Elle s'en sortait en gardant des enfants et en s'occupant d'une vieille dame, mais du jour au lendemain, ces rapports de travail ont été résiliés. "Lorsqu'elle nous a contactés, cela faisait deux mois qu'elle ne pouvait plus payer son loyer" explique Laura Béguin, responsable de permanence à la Croix-Rouge genevoise.

L'aide immédiate de la CRS, réponse à un besoin criant

Malgré l'assouplissement des mesures de protection décidé par la Confédération, il apparaît d'ores et déjà que la reprise économique sera lente et que les conséquences de la pandémie de coronavirus s'inscrivent dans la durée. Aussi la CRS prolonge-t-elle son aide financière immédiate de 1000 francs par mois maximum jusqu'à fin septembre, soit trois mois supplémentaires, en la complétant par des bons d'achat Coop d'une valeur d'un million de francs. Ce soutien permet aux personnes touchées par la pauvreté de parer à l'urgence en réglant par exemple des factures impayées et en se procurant des biens d'usage courant.

Modalités de l'aide immédiate de la CRS

Depuis le mois d'avril déjà, les personnes en détresse ont la possibilité de solliciter une aide financière pouvant atteindre 1000 francs. Une nouvelle demande peut être soumise au bout d'un mois. Destiné aux plus démunis et à leurs familles, ce soutien est aujourd'hui prolongé de trois mois, jusqu'en septembre. Quiconque se trouve en situation de précarité peut s'annoncer auprès de la Croix-Rouge de son canton de domicile pour en bénéficier rapidement. La CRS fournit également une aide aux personnes en détresse sous la forme de bons d'achat. Coop a offert 3000 bons de 50 francs à la Croix-Rouge. Grâce aux dons généreux reçus de particuliers et d'entreprises, la CRS est en mesure d'augmenter à un million de francs la valeur totale des bons d'achat Coop à distribuer. Les personnes seules et les familles touchées par la pauvreté bénéficient ainsi d'un soutien financier pouvant atteindre 1000 francs par mois et/ou de bons d'achat Coop, et cela pendant une période de six mois.

Complément d'information sur [www.redcross.ch/aide-immédiate](http://www.redcross.ch/aide-immédiate)

Contact:

Ursula Luder, responsable Communication Santé et intégration, 058 400 45 44, [ursula.luder@redcross.ch](mailto:ursula.luder@redcross.ch)



© CRS, Prisma / Texte complémentaire par ots et sur [www.presseportal.ch/fr/nr/100002289/](http://www.presseportal.ch/fr/nr/100002289/)  
L'utilisation de cette image est pour des buts rédactionnels gratuite. Publication sous indication  
de source: "obs/Schweizerisches Rotes Kreuz / Croix-Rouge Suisse"

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100002289/100849036> abgerufen werden.